



# Réunion de la Commission Locale de l'Eau

COMPTE RENDU

PRIGONRIEUX, SALLE DU CONSEIL,  
1<sup>er</sup> juillet 2019

Membres de la  
Commission Locale de l'Eau (CLE) Dordogne Atlantique

16 membres présents ou représentés

Ordre du jour :

*Points décisionnels / Points informatifs*

- Introduction et adoption du compte-rendu de la précédente réunion de la CLE
- Présentation-validation et échanges autour du projet d'Etat initial
- Territoire et actualités
- Démarche de communication autour du SAGE
- Présentation et validation du rapport d'activité 2017-2018 de la CLE
- Prochaines échéances

## Etaient présents ou représentés (16 membres) :

### Collège des collectivités (2 membres présents) :

**M. Serge FOURCAUD**, Président de la CLE, Maire de Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières

**M. Jean GALAND**, Conseiller départemental de Gironde

### Collège de l'Etat (2 membres présents ou représentés) :

**M. Philippe FAUCHET**, Représentante de la Préfecture de Dordogne

**Mme. Valérie PERRIER**, Représentante de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

### Collège des usagers (9 membres présents ou représentés) :

**M. Georges BARBEROLLE**, Association protection et avenir du patrimoine et de l'environnement en Dordogne

**Mme. Sabrina DUBOURNAIS**, Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux

**M. Bernard MAS**, Electricité De France UP Centre

**M. Jean-Marc GAROT**, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne

**Mme. Simone SALVARELLI**, UFC Que Choisir Région Nouvelle Aquitaine

**Mme. Jacqueline RABIC**, Association agréée départementale des pêcheurs professionnels en eau douce de la Gironde

**M. Eric FRETILLERE**, Chambre départementale d'agriculture de la Dordogne

**M. Cédric DE COLLASSON**, UNICEM Nouvelle Aquitaine  
M. René BALT, Comité régional d'Aquitaine de canoë-kayak

### Pouvoirs (3 mandats) :

#### Collège des collectivités (2 mandats) :

**M. Frédéric DELMARES**, Représentant de l'établissement public territorial de bassin EPIDOR, donne mandat à **M. Serge FOURCAUD**

**Mme. Agnès SEJOURNET**, Communauté d'Agglomération du Libournais donne mandat à **M. Jean GALAND**

#### Collège de l'Etat (1 mandat) :

**M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de Gironde** donne mandat à **la Préfecture de la Dordogne**

### Assistaient également à la réunion :

**Mme. Martine GRAMMONT**, Département de la Dordogne

**M. Arnaud DENOUEIX**, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne

**Mme. Mathilde BALTERACK**, Direction Départemental des Territoires de la Dordogne

**M. Eric YANN**, Direction Départemental des Territoires de la Dordogne

**Mme. Bénilde HUGON**, Chambre départementale d'agriculture de la Dordogne

**M. Jean JOUANNO**, SMER-E2M

**Mme. Cindy GRANDJEAN**, EPIDOR

**Mme. Christine GUERIN**, EPIDOR

**Mme. Laura DESPLAT**, EPIDOR



# Introduction



**M. Serge FOURCAUD**, Président de la CLE du SAGE Dordogne Atlantique, ouvre la séance à 14 h 00 en remerciant tout d'abord les membres de la CLE, et autres participants, d'être présents en cette troisième séance de travail. Il rappelle l'intérêt et l'importance du projet de SAGE Dordogne Atlantique, notamment dans un contexte de changement climatique. En illustration de l'urgence à agir, à être innovant et ambitieux, il fait lecture des propos de Mme. Catherine BERNARD (vigneronne de l'Hérault) :

*« Ce qui s'est produit dans les vignes du Gard et de l'Hérault vendredi 29 juin, est d'une tout autre nature, d'un tout ordre, ou plus exactement d'un tout autre désordre.*

*Je suis vigneronne. Je n'écris pas en qualité de vigneronne.*

*Je n'écris pas non plus en qualité de vigneronne victime d'une calamité agricole, d'une catastrophe naturelle ou d'un accident climatique. Ce qui s'est produit dans les vignes du Gard et de l'Hérault vendredi 29 juin, est d'une tout autre nature, d'un tout ordre, ou plus exactement d'un tout autre désordre.*

*J'écris en qualité de témoin du changement climatique à l'œuvre, qui est en fait un bouleversement, qui ne concerne pas ici des vignerons, là des arboriculteurs, hier des pêcheurs, demain des Parisiens asphyxiés, mais bien tous, citadins ou ruraux, habitants du Sud comme du Nord, de l'Ouest, ou de l'Est.*

*J'écris en qualité d'hôte de la terre. Nous sommes chacun, individuellement, interdépendants les uns des autres. (...)*

*Quand j'ai vu à La Carbonelle, les grenaches, feuilles et grappes brûlées, grillées, par zones, sur la pente du coteau exposée sud-ouest, je n'ai pas pensé à la perte de la récolte. J'ai vu que certaines étaient mortes, que*

*d'autres ne survivraient pas. Il faisait encore très très chaud et j'ai été parcourue de frissons. La pensée m'a traversée que c'était là l'annonce de la fin de l'ère climatique que nous connaissons, la manifestation de la limite de l'hospitalité de la terre. Puis je suis passée sur le plateau de Saint-Christol, là où depuis le XIIe siècle, l'homme a planté des vignes pour qu'elles bénéficient pleinement des bienfaits du soleil et du vent. Et là, à droite, à gauche, j'ai vu des parcelles de vignes brûlées, grillées dans leur quasi-totalité. (...)*

*Ce qui s'est produit ce vendredi 29 juin dans les vignes du Midi, est un avertissement, un carton rouge. Ce n'est pas seulement les conséquences d'un phénomène caniculaire isolé doublé d'un vent brûlant, mais la résultante de trois années successives de stress hydrique causé par des chaleurs intenses et de longues périodes de sécheresse qui, année après année, comme nous prenons chaque année des rides, ont affaibli les vignes, touchant ce vendredi 29 juin, celles qui étaient plantées dans ce qui était jusqu'alors considéré comme les meilleurs terroirs. C'est aussi la résultante d'un demi-siècle de pratiques agronomiques ».*

M. Serge FOURCAUD complète son introduction en rappelant l'objectif principal de la séance, à savoir la validation de l'Etat initial du SAGE et le lancement de la phase suivante, le diagnostic. Il exprime son souhait, à cette occasion, de voir arrêtée l'organisation des prochaines étapes de consultations, les commissions thématiques.





## Adoption du compte-rendu de la précédente réunion de CLE

---

**M. Serge FOURCAUD** indique que le compte-rendu adressé préalablement à la tenue de la présente séance de la CLE n'a fait l'objet d'aucun retour.

Après avoir interrogé l'assistance sur d'éventuelles remarques, le compte-rendu de la réunion de la CLE du 10 février 2017 est adopté.

Le compte-rendu de la réunion de la CLE du 10 février 2017, portant notamment sur les règles de fonctionnement et sur la désignation des membres du Bureau, est adopté à l'unanimité.



# Présentation-validation et échanges autour du projet d'Etat initial

Le Président donne la parole à Mme. Christine GUERIN pour aborder le point 2 de l'ordre du jour inhérent aux à la présentation et à la validation, par les membres de la CLE, de l'Etat initial du SAGE.

**Mme. Christine GUERIN** rappelle les différents supports écrits constitutifs de l'Etat initial :

- Une plaquette identitaire,
- Un « carnet de territoire »,
- Quatre tomes d'Etat initial,
- Un rapport de références
- Une synthèse.

Dans un souci pédagogique et de dynamique de communication, un projet de film inhérent à l'Etat initial du SAGE est soumis à avis aux membres de la CLE.

A la fin du visionnage dudit film, l'auditoire est appelé à s'exprimer à la fois sur la nature même de ce support de communication et sur son contenu.

L'ensemble des participants fait un accueil favorable à cette initiative de film.

**Mme. Valérie PERRIER** salue le travail effectué dans la phase d'Etat initial ainsi que le film présenté. Elle fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait à annoter les cartes incluses dans le film et à faire le lien avec le diagnostic. Elle complète ses propos en soulignant l'énorme travail réalisé et l'importance de le faire valoir au mieux.

**Mme. Jacqueline RABIC** insiste sur l'utilité de la diffusion du film auprès du plus large public. Par ailleurs, elle demande que soit mieux mis en exergue le caractère maritime et fluvial du bassin de la Dordogne Atlantique.

**Mme. Sabrina DUBOURNAIS** fait remarquer le caractère trop prégnant du texte sur le visuel (« *texte un peu trop complexe parfois* »). Elle souhaite également qu'un article de presse sur la viticulture soit retiré du film et suggère moins de fonds bleus.

**M. Philippe FAUCHET** fait remarquer tout l'intérêt qu'il y a à disposer d'une présentation ludique et ne nécessitant pas une présentation orale conjointe. Il indique que le film sera une excellente introduction aux commissions thématiques à venir et, plus généralement, une aide à l'appropriation du SAGE, question fondamentale pour la suite.

**M. Bernard MAS** souhaite que soit mis en lumière le lien existant entre les différents SAGE du bassin de la Dordogne et autre (SAGE Estuaire notamment).

**Mme. Christine GUERIN** précise que le projet de film sera repris en intégrant, autant que possible, la totalité des remarques formulées.

Mme. Christine GUERIN expose la teneur des différents retours des membres du Bureau et de la CLE, reçus dans le cadre de la mise en consultation de l'Etat initial du SAGE. A chaque demande émise, elle apporte le détail des réponses apportées et sollicite l'accord des demandeurs.

A l'issue des échanges, **M. Serge FOURCAUD** invite les membres de la CLE à exprimer leur validation (ou non) au projet d'Etat initial. Les documents, préalablement soumis à avis, sont approuvés à l'unanimité.

En préalable de la phase de diagnostic à suivre, **Mme. Christine GUERIN** renvoie les membres de la CLE à la synthèse d'Etat initial produite et aux pré-enjeux y figurant en dernier chapitre. S'agissant de structurer les étapes ultérieures de travail, la question des thèmes préfigurant les commissions thématiques est abordée. Quatre thèmes sont proposés en premier lieu :

- Quantité,
- Qualité,
- Milieux,
- Gouvernance/Aménagement du territoire.

Au-delà des thèmes desdites commissions, Mme. Christine GUERIN suggère que le diagnostic à venir soit l'aboutissement d'un travail, non *pour*, mais *par* le territoire. A cet effet, la désignation des thématiques est très générale pour ne pas cloisonner les débats dès le début.

**Mme. Valérie PERRIER** s'accorde avec cette proposition. Elle met toutefois en point de vigilance la faible représentation des élus et de conclure que la question de l'aménagement du territoire renvoie directement à leurs responsabilités.

**M. Serge FOURCAUD** déplore également la faible représentation des élus mais explique que le SAGE s'est jusqu'alors associé aux travaux d'urbanisme en cours (SCoT, PLU-i). Des rencontres privilégiées ont notam-

ment eu lieu avec les représentants des SCoT du Libournais et du Bergeracois ainsi que les départements.

**M. Jean-Marc GAROT** s'interroge sur l'absence du thème des usages parmi ceux présentés. **M. Serge FOURCAUD** indique que ce thème est très transversal. L'élaboration d'une charte redéfinissant les usages et à remettre en début de chaque commission thématique est avancée.

**M. Philippe FAUCHET** ajoute au débat en reconnaissant le caractère souvent assez classique et redondant de ce thème au regard de ceux précités. Il suggère que la question des usages soit traitée au travers

des autres sujets ; de même pour celle du changement climatique.

Sur ce dernier point, **Mme. Christine GUERIN** interroge l'Agence de l'Eau via Mme. Valérie PERRIER pour savoir s'il serait possible d'associer les étapes de *diagnostic* et de *tendances & scénarii* du SAGE pour plus de cohérence et pour que les membres de la CLE aient un meilleur éclaircissement des enjeux et des priorités d'enjeux. **Mme. Valérie PERRIER** consent à cette suggestion.

Les quatre tomes constitutifs de l'Etat initial du SAGE Dordogne Atlantique sont adoptés à l'unanimité des 30 membres présents ou représentés. Le projet de film sur ledit Etat initial sera consolidé et utilisé ultérieurement pour favoriser la communication-sensibilisation et l'appropriation de la démarche SAGE par le plus grand nombre.

Dans la suite de l'Etat initial, des commissions thématiques seront organisées au cours de l'année 2019 afin de co-construire le diagnostic de territoire. Quatre thèmes sont retenues : quantité / qualité / milieux / gouvernance – aménagement du territoire. Les thèmes transversaux des usages et du changement climatique seront traités au travers des quatre thèmes retenus.



## Territoire et actualités

Concourant à légitimer les engagements et actions de la CLE du SAGE Dordogne Atlantique, les actualités fortes du territoire sont présentées à l'auditoire :

- Projet de contractualisation Bergeracois-Région qui vise, au travers d'une réflexion et action collectives à imaginer le projet territorial du Bergeracois. Une ambition de renouveau du territoire, notamment sous le triptyque du développement durable.
- Projet alimentaire Bergeracois. Ambition pour le Bergeracois de devenir le « grenier culturel » (maraichage) pour la métropole bordelaise et le Libournais, ceci dans une logique de circuit court et de développement de l'agriculture biologique.
- Dordogne 2050, étude prospective de bassin qui met en lumière les enjeux de territoire vis-à-vis du changement climatique. Cette étude doit permettre à terme au bassin de mieux se projeter dans une démarche d'adaptation aux effets induits par le changement climatique.
- Projet touristique PETR Libournais qui a pour objectif de définir ce qui fait tourisme sur le territoire et, en conséquence, de structurer l'offre touristique. L'environnement et l'eau y jouent une place forte.
- VitiRev, déclinaison du projet TIGA, qui a pour ambition d'aider et de promouvoir l'engagement de la viticulture dans une démarche respectueuse de l'environnement.
- Travaux de passe à poissons de Mauzac en réponse à la problématique d'obstacles à la continuité écologique sur l'axe Dordogne.
- Séminaire bouchon vaseux avec la présentation conjointe des supports de communication (écrits, films) autour de ce processus naturel aggravé par les actions anthropiques et qui impacte notamment la vie halieutique. Le lien amont-aval, c'est-à-dire entre le haut et le bas bassin de la Dordogne est un point clé de l'évolution du bouchon vaseux sur le territoire de Dordogne Atlantique.
- GEMAPI (CAB CALI, ...)
- Pose de macarons à l'effigie de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne dans le secteur du Brannais.

**M. Serge FOURCAUD** revient sur le projet alimentaire d'excellence alimentaire du Bergeracois et de dire qu'il s'agit d'une question très forte et pouvant faire « passerelle » pour le SAGE (lien entre enjeux).

La présentation et les échanges sont accompagnés du visionnage de deux films courts :

Sur la passe de Mauzac : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/peri-gord/mauzac-grand-castang-24-echelle-poissons-35-m-euuros-1686940.html>

Sur le bouchon vaseux : <https://youtu.be/dlycytV6Tq0>

Le SAGE Dordogne Atlantique s'inscrit dans le « mouvement général » du territoire et fait pleinement écho à sa riche actualité.



# Démarche de communication autour du SAGE

---

**Mme. Christine GUERIN** énonce les différentes actions mises en œuvre pour promouvoir l'information et l'échange autour du SAGE Dordogne Atlantique :

- Participation aux démarches (supra)territoriales, à savoir aux actions-réunions de PPG, d'aménagement du territoire (SCoT, PLU-i), etc.
- Rencontres bilatérales, notamment la quarantaine organisés pendant les années 2017-2018 afin notamment de recueillir les attentes, visions territoriales, ..., des acteurs de l'eau sur le périmètre du SAGE.
- Mise en ligne du site Web du SAGE conçu comme une plateforme d'échanges autour du territoire de la basse Dordogne et une « ressource » autour de l'eau.
- Mise en consultation de l'Etat initial, à l'attention de tous les publics, sur le site Web du SAGE.
- Enquête en ligne (« *Exprimez-vous sur les enjeux d'avenir du territoire* ») sur le territoire du SAGE à destination de 4 publics cibles (étudiants, résidents, EPCI-Communes, professionnels usagers de l'eau).
- Articles de presse : 3 articles récemment parus sur le SAGE.
- Facebook EPIDOR, relai à l'information du SAGE.

**M. Jean GALAND et M. Georges BARBEROLLE**, comme l'ensemble des membres CLE présents, saluent le travail de communication d'ores et déjà effectué mais insistent sur la nécessité de multiplier les actions en ce sens : réunions publiques, présentation en conseils communautaires, ... La sensibilisation des élus ainsi que des habitants paraît fondamentale dans la suite de la démarche. La rédaction d'un recto-verso sur le SAGE pour son intégration dans les gazettes communales et les bulletins d'information est proposée.

Mme. Christine GUERIN mentionne à cet effet les rencontres avec les EPCI prévues les prochains mois afin de favoriser l'atterrissage du SAGE sur le territoire et son adoption par le plus grand nombre.

Les démarches de communication-sensibilisation autour du SAGE Dordogne Atlantique, d'ores et déjà engagées, doivent être pérennisées et multipliées dans les phases suivantes. Les élus et les habitants seront les cibles à privilégier.



# Présentation-validation du rapport d'activité 2017-2018 de la CLE

---

**Mme. Christine GUERIN**, compte tenu de l'absence de retour sur le projet de rapport d'activité 2017-2018 de la CLE, interroge ses membres sur ce point.

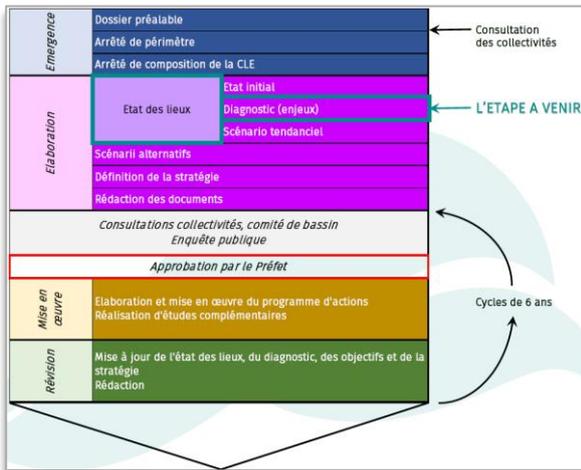
L'assistance n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activité 2017-2018 de la CLE est adopté.

Le rapport d'activité 2017-2018 de la CLE a été adopté à l'unanimité en séance plénière de la CLE et sera transmis, en conséquence, au Préfet coordonnateur de bassin, aux Préfets de chacun des départements concernés et au Comité de bassin Adour-Garonne.



# Prochaines échéances

Mme. Christine GUERIN présente en premier lieu un bloc diagramme rappelant les grandes étapes de vie d'un SAGE puis le calendrier de travail prévisionnel 2017.



Le Bureau de la CLE sera appelé à se réunir, au plus tard, en décembre pour faire le bilan notamment des commissions et de l'enquête lancée sur le territoire depuis le site Web du SAGE.

La finalisation du diagnostic, initialement prévue courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, sera vraisemblablement étendue dans le temps du fait de l'élaboration conjointe de l'étape de tendances et scénarii.

Cette présentation n'appelle aucun commentaire de la part des membres présents de la CLE.

M. Serge FOURCAUD remercie les membres de la CLE pour leur participation à cette séance de travail et pour leur implication dans le travail d'élaboration du SAGE.

Souhaitant privilégier la « remontée » depuis le territoire des éléments de diagnostic du SAGE, les membres de la CLE adoptent le principe de l'organisation de 5 commissions début d'automne 2019 :

- Mi-octobre : une commission de travail exclusivement des membres de la CLE
- Fin-octobre à mi-novembre : 4 commissions thématiques ouvertes au plus large public (thématiques : quantité / qualité / milieux / gouvernance-aménagement du territoire).

Un automne et un début d'hiver 2019 ponctués de séances de travail de la CLE et de son Bureau ainsi que de quatre commissions (thématiques) ouvertes à un plus large public.





Adresse

EPIDOR

Place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle

05 53 29 17 65 / [eptb-dordogne.fr](http://eptb-dordogne.fr)

Contact

Christine GUERIN

Animatrice du SAGE Dordogne Atlantique

06 30 53 96 64